



Le CCLAT annonce une nouvelle Stratégie de prévention en toxicomanie chez les jeunes Canadiens

Un plan de 10 millions de dollars axé sur les jeunes vient renforcer la Stratégie nationale antidrogue du gouvernement fédéral

Ottawa, 4 octobre 2007 (CNW) – Le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies (CCLAT), organisme national œuvrant à la réduction des méfaits liés à l'alcool et aux drogues, a exposé aujourd'hui les grandes lignes d'une vaste campagne de prévention de la toxicomanie qu'il pilotera au cours des cinq prochaines années dans le cadre de la nouvelle Stratégie nationale antidrogue du gouvernement fédéral, annoncée aujourd'hui à Winnipeg. La Stratégie de prévention en toxicomanie chez les jeunes Canadiens, dont le budget s'élève à 10 millions de dollars, viendra soutenir les efforts que déploient actuellement le Centre pour lutter contre l'abus de substances et la toxicomanie.

« Des travaux de recherche récents confirment la gravité des effets à court et à long terme de la consommation et de l'abus de substances chez les jeunes et font ressortir la nécessité d'intervenir de façon précoce et soutenue », a déclaré Michel Perron, directeur général du CCLAT. « La Stratégie de prévention en toxicomanie chez les jeunes Canadiens permettra au CCLAT de continuer à mettre l'accent sur cette tranche particulièrement vulnérable de la population, de nouer le dialogue avec elle et de collaborer avec des intervenants œuvrant auprès des familles, des écoles, des collectivités et autres au Canada. »

La Stratégie de prévention en toxicomanie chez les jeunes Canadiens du CCLAT adoptera une approche à trois volets en vue de tirer parti, dans l'intérêt national, de cet investissement fédéral considérable :

- mettre en place un **consortium des médias / des jeunes** regroupant des entreprises médiatiques nationales et des organismes de services aux jeunes afin de créer et de communiquer des messages factuels de prévention qui inciteront les jeunes à faire des choix positifs et sains;
- créer le tout premier ensemble de **normes nationales canadiennes** pour l'élaboration et l'exécution de programmes de prévention, élaborer un recueil des ressources existantes qui respectent ces normes et donner accès à ces ressources aux collectivités, aux écoles, aux familles et autres;
- établir et maintenir des **partenariats durables** en mettant à profit les réseaux nouveaux et existants du CCLAT avec des organismes de secteurs divers qui s'emploient à poursuivre la mise en œuvre de la stratégie.

– 30 –

Au sujet du CCLAT (www.cclat.ca)

Titulaire d'un mandat législatif visant à réduire les méfaits liés à l'alcool et aux autres drogues, le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies assure un leadership quant aux priorités nationales, favorise l'application des connaissances dans le domaine et crée des partenariats durables qui optimisent les efforts collectifs. Le CCLAT reçoit l'appui financier de Santé Canada.

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Heather Wilcox, CCLAT

Tél. : 613-235-4048 poste 243 Courriel : hwilcox@ccsa.ca